

Compte rendu conseil d'école N°1

mardi 12 novembre 2024

Présents : Mesdames ANTILLE, BOUCHER NOEL, DELAHAYE, EUDIER, REMERY enseignantes de l'école.

Monsieur SCARANO, maire de la commune de Sassetot le Mauconduit.

Mesdames, JEANNE, BUREL , FRIBOULET, GAUDOUIN, et AUGER représentantes des parents d'élèves titulaires pour l'école de Sassetot le Mauconduit.

Madame QUINZIN représentante des parents d'élèves suppléante pour l'école de Sassetot le Mauconduit.

Madame L'HEUREUX, DDEN de la circonscription de Fécamp.

Excusé : Monsieur JULIARD, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Fécamp. Madame DUVAL, enseignante de CP CE1 (mardi). Madame PERRIER, conseillère de la commune de Sassetot le Mauconduit. Monsieur OMONT représentant des parents d'élèves suppléant pour l'école de Sassetot le Mauconduit.

1- Présentation de l'équipe, des effectifs et de la composition des classes.

PS : 11 MS : 11 GS : 11

Classe 1 PS-MS : 16 □ Mmes Remery et Blanzat

Classe 2 PS-GS : 17 □ Mme Antille

CP : 13 CE1 : 9

Classe 3 CP-CE1 : 22 □ Mme Eudier

CE2 : 13 CM1 : 17 CM2 : 14

Classe 4 CE2-CM1 : 23 □ Mme Delahaye

Classe 5 CM1-CM2 : 21 □ Madame Boucher Noël

L'école primaire de Sassetot le Mauconduit compte 99 élèves.

Une prévision des effectifs a été effectuée le 04 novembre 2024, comptant 15 futurs PS.

Estimation à 100 élèves N+1.

2- Modification et vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur a été modifié. Nous ajoutons que les objets connectés en plus des téléphones portables sont interdits. Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera imprimé et distribué aux élèves,

Proposition d'OTS pour l'année 2024-2025

Nous votons la semaine à 4 jours d'école : Lundi Mardi Jeudi et Vendredi

3- Projets et sorties de l'année

Voici les quelques dates retenues pour les différentes sorties et actions.

- | Halloween : Le mardi 15 octobre
- | Les Beaux Arts : Mai 2025
- | Théâtre ou spectacle : le 3 décembre
- | Calendrier de Noël : Limite de commande le 08 novembre
- | Photo de Noël : Mardi 19 novembre
- | Marché de Noël : Samedi 07 Dimanche 08 décembre
- | Chorale de Noël : le 07 décembre - 16h
- | Cinéma de Noël : Vendredi 20 décembre
- | Projet Blason : janvier et février CP au CM2
- | Cinéma de mars: le mardi -- mars
- | Carnaval : Mardi 04 mars
- | Photo de classe : le mardi 18 mars
- | Projet JARDIN : Noé Horticulture
Carrés potagers des maternelles
Plantations "briques" élémentaires
- | Chasse aux œufs : le mardi 01 avril
- | Spectacle de l'école : le vendredi 20 juin
- | Olympiades : le vendredi 27 juin
- | Remise des diplômes CM2 : mardi 24 juin 2025
- | Sorties de fin d'année

PS-GS : CERZA

CP-CM2 : Devis en cours (25 et 26 juin à confirmer)

L'APS est pris en charge par la circonscription de Fécamp (Pour les CP)

La demande du Permis piéton pour les CE2 est en cours,

Il y a un projet « Permis rouler à vélo » pour les CM,

Communication avec les familles : Un mail est envoyé avant chaque période pour leur indiquer les sorties et actions à venir puis un mail de rappel est envoyé juste avant la sortie en indiquant le coût de celle-ci et du transport.

4- Bilan de la coopérative scolaire

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 6748,01 euros.
Les frais d'adhésion à l'OCCE s'élèvent cette année à 239,83 euros.

Dons parents de début d'année : 757 euros

L'action d'Halloween a fait un bénéfice de 297 euros. Nous remercions les parents d'élèves bénévoles.

Devis spectacle de Noël : 620 €

Devis Cinéma : 445,50 cinéma + 306 = 751,50 €

Depuis la rentrée de septembre une Association des Parents d'Elèves s'est formée.
Les actions de l'APE permettront de financer les sorties scolaires et du matériel pédagogique.

Les actions en cours sont :

- Le marché de Noël
- Les box goûter (160€ sur 2 mois)
- Photographie pour les calendriers (en lien avec la coopérative).
- SOS brownies
- Tombola de Noël

5- Informations sur le budget de fonctionnement et sur les subventions demandées

Nous attendons de connaître le budget de fonctionnement pour l'année 2024.

Quel est le montant par élève X le nombre d'élèves en janvier 2024.

La subvention versée par la mairie à la coopérative scolaire afin de financer les voyages scolaires doit être votée au conseil municipal.

Cette année nous avons pour projet une classe découverte du CP au CM2 pour une nuitée, Les devis pour Paris s'élèvent à 20000€.

PROJET CLASSE découverte.

Nous avons reçu un premier devis (20 000€) pour une classe découverte qui se déroulera à Paris. La classe découverte concernera les trois classes élémentaires (67 élèves) pour une visite du Louvre ainsi que du château de Versailles et comportera une nuitée. La coopérative scolaire ainsi que l'APE participeraient à ce projet. Nous souhaitons que la participation des parents ne dépasse pas 50€.

Monsieur le Maire suit notre projet et doit faire voter le budget au conseil municipal.

6- La sécurité dans les locaux.

L'exercice incendie a eu lieu :

- le 24 septembre 2024 à 9h10 avec une évacuation en 1'32

Alarme faiblement audible quand la porte des classes 3 et 5 sont fermées. Nous n'avons pas réussi à éteindre l'alarme avec le boîtier. Nous souhaitons un nouveau signal sonore,

Un défibrillateur (salle des deux chênes) a été installé.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) - Risque majeur a été réalisé e 12 novembre 2024

Le Document Unique de l'école de Capelle-les-Grands a été mis à jour le 01 octobre 2024.

Il est présenté au conseil d'école.

Les points d'attention sont les suivant :

- Le grillage de la cour est dangereux et instable
- Les vitres de la garderie et celles du couloir coté élémentaire sont brisées
- Le grand portail ne ferme pas.
- Pas de frein sur la porte d'entrée

7- Activité pédagogiques complémentaires

Les APC ont débuté en octobre pour les GS-CP-CE1 - CE2-CM1-CM2.

PS MS en novembre

8- Intervention du RASED dans le regroupement.

Le maître E est intervenu pour faire passer les test pour les orientation EGPA.

Des demandes ont été faites pour le Maître E pour 2 élèves de CE1 et 4 de CM1.

9- Évaluations Nationales

Les évaluations Nationales se sont déroulées au mois de Septembre. Cette année elles concernaient les CP CE1 CE2 CM1 et CM2.

Point choc des savoirs II : Lecture de la lettre de Madame la Ministre de l'Education Nationale,

10- Informations sur les travaux d'entretien, les achats effectués et sur ceux prévus.

EXTÉRIEUR

Nous souhaitons que le créneau pour l'occupation de la salle des deux chênes soit respecté : 16h30, ou que nous soyons prévenus de son occupation exceptionnelle sur le temps d'école.

Le sol de la cour de récréation (encadrant le carrée d'herbe) est glissant ainsi que la cour maternelle.

La sonnette du portillon ne fonctionne plus.

Les poignées des vélos ont été réparées cependant nous souhaitons de nouveaux vélos car ils sont en mauvais état (roues carrées).

Le devis pour le changement des fenêtres de la garderie et de la classe CP est accepté. Les travaux devraient débiter aux vacances de Pâques.

ÉCOLE CLASSE

Une fuite au sanitaire des garçons a été constatée ce jour.

Le photocopieur a été nettoyé mais il bloque encore facilement. Nous aimerions le changement du photocopieur pour un plus performant et en couleur.

Le radiateur de la classe des CM ne fonctionne plus. Nous réitérons notre demande d'installation de rideaux.

Le réseau d'eau est conforme après plusieurs travaux et remplacement du chauffe eau cet été.

INFORMATIQUE

Nous souhaitons connecter le VPI des CM par un câble directement à l'ordinateur ainsi que changer la lampe qui devient très faible.

LE VPI de la classe des CE2 s'arrête.

Il n'y a pas de connexion internet ni de matériel informatique dans la classe maternelle 1.

Le PC de direction a été remplacé à la rentrée. Nous remercions la municipalité.

Les demandes de subvention ont été envoyées par la municipalité pour un changement des équipements informatiques. La municipalité souhaite faire installer la fibre à l'école pour ainsi éviter les répéteurs multiples.

La connexion de l'école est très lente et coupe souvent.

Les enseignants souhaitent qu'un antivirus soit installé sur tous les PC.

11- Périscolaire

Nous notons une nette amélioration des retards sur la pause méridienne. Cependant nous ne souhaitons pas que les élèves sortent avec leur dessert pour « le manger plus tard ».

Le trottoir en face de l'école comportera une bande jaune.

Pour le respecter et la sécurité sur le parking maternelle, une amende sera délivrée (après avertissement) pour les parents d'élèves qui ne respecteraient pas le sens de stationnement.

Un recrutement aura lieu au mois de janvier pour une personne supplémentaire à la garderie.

Un défibrillateur a été installé à la salle des deux chênes. Le Maire propose une formation pour les enseignants et le personnel communal.

12- Questions

Est-ce que les parents peuvent entrer sur le temps de la garderie pour aider à enlever les manteaux ?

La réponse de Monsieur Le Maire est négative. Tous les parents rentreront et nous risquons un « bouchon » sur le temps du matin et un certain désordre.

Nous notons que le plan Vigipirate est toujours à appliquer.

Nous suggérons des serviettes (papier) pour la cantine.

La séance est levée à 20h00.

Compte rendu rédigé par Mme Eudier, en collaboration avec Mmes Antille, Delahaye, Boucher Noel et Remery.